

plus en plus importante dans les affaires mondiales. Les honorables députés comprendront que, dans ces conditions, puisque les intérêts vitaux de l'Europe et du monde sont en jeu, le Canada doit être disposé à participer entièrement à cette organisation.

La deuxième question étudiée à Paris a été celle de l'assistance, et je vais en dire quelques mots. Les pays de l'Europe montrent qu'ils sont non seulement plus capables, mais plus disposés à accorder leur aide tant dans le cadre d'organismes à activité multilatérale comme les Nations Unies et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, que d'une façon bilatérale, comme nous l'avons fait depuis près de dix ans dans le cadre du Plan de Colombo et autrement. Il a été convenu qu'en attendant la reconstitution de l'OECE, huit pays devraient mettre en commun leur expérience et leurs connaissances au sujet des programmes d'aides. Cette décision ne comporte aucun engagement financier et nous ne prévoyons aucune modification au programme d'aide du Canada qui est compris dans le budget de la prochaine année financière. En plus de notre pays, les membres de cet organisme sont la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, le Royaume-Uni et les États-Unis, et puis la Commission du Marché commun. Le comité est autorisé à s'adjoindre de nouveaux membres. L'organisme consultera la Banque internationale afin d'éviter que son activité ne fasse double emploi avec la sienne ou celle d'autres organismes internationaux.

Le troisième sujet portait sur les échanges commerciaux et, pour le Canada, c'était évidemment le plus important. Il a été convenu de façon générale qu'en attendant la reconstitution de l'OECE, il faudrait instituer une sorte de groupe d'étude où il serait possible de discuter les problèmes des Six et des Sept dans leur contexte européen et mondial. Vu les vives divergences de vues quant aux attributions précises du nouveau comité du commerce, et au nombre des pays qui en feront partie, la délégation canadienne a présenté des propositions formant la base d'une résolution qui a été adoptée par la suite comme décision unanime de la conférence. On a convenu de constituer un comité composé de vingt pays, y compris le Canada naturellement, autorisé à créer des sous-comités. Bien que les relations entre les Six et les Sept aient la priorité, les attributions du comité ne se limitent pas uniquement aux aspects européens des relations commerciales, toutefois. Il a été décidé aussi que le secrétaire exécutif du GATT ferait partie du comité. Il y jouera, j'en suis sûr, un rôle utile et sa présence devrait calmer, dans une certaine

mesure du moins, les appréhensions des nombreux pays non européens qui craignaient que les pays européens, préoccupés par leurs propres difficultés, puissent léser les intérêts et les droits des nations extérieures.

En ce qui concerne toutes les trois résolutions, mais surtout la résolution portant sur le commerce, la délégation canadienne a réussi à faire valoir d'acceptables solutions des problèmes généraux, tout en sauvegardant les intérêts canadiens.

Au cours des réunions de la semaine dernière, le temps nous manquant, nous n'avons pas abordé de problèmes fondamentaux du commerce. Le but était d'établir, après entente, des rouages administratifs qui permettraient de s'attaquer à ces problèmes. C'est ce que réaliseront maintenant la commission commerciale et ses sous-commissions. Il appartient aux pays intéressés de faire fonctionner ces rouages le mieux possible en vue de régler leurs problèmes, sans, pour autant, sacrifier les intérêts des autres. Le gouvernement du Canada espère sincèrement que tous les pays intéressés sauront bel et bien profiter de l'occasion.

A cet égard, nous devons reconnaître que l'issue des problèmes économiques qui existent actuellement en Europe aura des répercussions prononcées dans tout le monde. Les programmes commerciaux ne sont pas élaborés dans l'isolement; ils sont le fait d'une action réciproque. Les programmes commerciaux qui seront mis en vigueur en Europe ne manqueront pas d'influer sur les programmes des États-Unis, et les programmes des deux côtés de l'océan sont d'une importance capitale pour le Canada.

Les réunions de la semaine dernière marqueront peut-être une date mémorable. Au cours de ces réunions, les États-Unis ont de nouveau montré qu'ils pouvaient donner une direction des plus avisées. Et cette direction intéressait les relations entre les États-Unis, l'Europe et le reste du monde.

Depuis la guerre, renonçant à son isolationisme traditionnel, les États-Unis ont volontiers admis qu'ils avaient intérêt à travailler à la reconstruction d'un continent dévasté et à le défendre contre les dangers d'expansion et d'agression venant de l'Est.

La semaine dernière, des pays d'Europe ainsi que les États-Unis et le Canada se sont réunis pour étudier sur un pied d'égalité les problèmes économiques qui leur sont communs. Rappelons-nous qu'il ne s'agissait pas seulement de la menace d'un partage du commerce en Europe, mais aussi des problèmes posés par les balances des paiements et l'accroissement de l'aide accordée par les pays industrialisés du monde libre à ceux qui ne le sont pas. Les pays participants étaient prêts à s'intéresser aux obligations